

elle est jugée depuis assez longtemps, mais il est toujours opportun de présenter aux lecteurs quelques notes sur ce sujet.

De 1632 à 1662, il s'établit à peu près deux milles âmes sur les bords du fleuve en remontant jusqu'à Montréal. Nous avons sur ces premiers habitants les détails les plus amples. C'était une population d'une rigoureuse moralité.

En 1662, arriva de France un groupe de trois cents colons à peu près, choisis par Pierre Boucher, ce qui dissipe tout doute relativement à leur caractère.

Au mois de mai 1663, le sieur Gaudais-Dupont fut envoyé au Canada en qualité de commissaire, comme il a été dit plus haut. Dans les instructions que lui donna Louis XIV, il lui est enjoint de "s'enquérir s'il manque dans le pays des femmes ou des filles" voulant, dit la pièce en question, y en envoyer le nombre nécessaire l'année suivante. Cet officier n'était pas encore de retour en France lorsque le 28 novembre, même année, le Conseil Supérieur de Québec porta défense à toutes personnes, de quelque condition qu'elle fût, "d'empêcher les filles de se marier quand bon leur semblerait."

Jusqu'à 1661, le nombre des hommes avait été triple de celui des femmes dans la colonie.

L'immigration des filles à marier commença deux ou trois années après.

On prit des mesures, de sages et louables précautions, pour contrôler et diriger à bien ce mouvement.

Sans jeter la pierre aux autres colonies, le Canada peut réclamer l'honneur d'avoir été seul à se prémunir contre l'absurde et déplorable système que l'Europe avait adopté de peupler les possessions d'outre-mer de criminels et de repris de justice.

Les écrivains qui, de nos jours, disent que la Nouvelle-France fut établie de cette manière sont tout simplement de braves gens qui ont compris en lisant les chroniques des pays nouveaux que ceux-ci ont été d'abord traités comme des colonies pénales. Ils ne savent pas que le Canada fait exception à cette règle.

Le *Journal des Jésuites* du 2 octobre 1665 dit : "Le vaisseau de Normandie arrive à Québec avec quatre-vingt-deux, tant filles que femmes, entr'autre cinquante d'une maison de charité de Paris où elles ont été très-bien instruites. Aussi cent cinquante hommes de travail, tous en bonne santé." Ceci ne s'applique qu'à un seul arrivage.

En 1663, le Canada renfermait 2,500 âmes dont 800 à Québec. Le nombre des personnes venues de France l'année 1665 était à peu près d'un tiers aussi considérable que toute la population déjà